

ici c'est possible

Le magazine de la Communauté Urbaine
Creusot Montceau

P14

Quand le photovoltaïque se conjugue au présent

Qu'en est-il de l'énergie photovoltaïque ?



P5

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Nouvelle réglementation
pour les biodéchets.*

P17

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

*Investir dans l'économie
sociale et solidaire.*

**Creusot
Montceau**
Communauté Urbaine

Le Territoire De Tous Les Possibles



LE SAVIEZ-VOUS ?

3 000 C'est le nombre de composteurs qui ont été vendus sur le territoire depuis 2010.

2 617 C'est le nombre de sapins collectés et broyés en janvier 2024 contre 1 643 l'année dernière.

437 C'est, depuis juin 2021 à ce jour, le nombre de logements dont les travaux sont soutenus par la Communauté Urbaine dans le cadre de l'OPAH.

Édito



David Marti

Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

Une année riche en projets et en réalisations

À peine la page 2023 tournée que toutes les équipes de la Communauté Urbaine, élus et agents, se sont lancées dans ce nouveau chapitre 2024 avec motivation, enthousiasme et détermination. La fin d'année 2023 a coïncidé avec la mi-mandat, étape toujours importante dès lors qu'elle permet de faire un point sur les engagements pris envers les habitants du territoire. À mi-parcours, 80 % de ce qui avait été annoncé est réalisé ou lancé. Un plan de mandat ne s'analyse pas à l'aune des promesses, mais bien à la lumière de ce qui est fait pour un territoire de tous les possibles.

Si elles nous confortent dans notre capacité à réaliser, les réussites d'hier ne sont pas des assurances pour demain. C'est pourquoi nous allons poursuivre la feuille de route et maintenir les efforts pour être au rendez-vous de la transition écologique, de l'aménagement du cadre de vie, des travaux de voirie, du développement économique et numérique et de la cohésion sociale harmonieuse. Pour ce faire, la Communauté Urbaine va miser sur la transformation et l'expérimentation qui sont les vertus fondatrices de l'ambition. Car, dans un contexte difficile, une année 2024 riche en projets et réalisations nous attend et nous saurons relever les défis.

Sommaire

- P5 **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
Nouvelle réglementation sur nos biodéchets.
- P8 **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
L'aide à l'amélioration de l'habitat.
- P9 **COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE**
La gratuité de l'Écomusée reconduite en 2024.
- P11 **COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE**
La Communauté Urbaine agit contre les violences faites aux femmes.
- P14 **LE DOSSIER**
Cap sur le photovoltaïque.
- P17 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
Entreprendre autrement.
- P21 **TERRITOIRE CONNECTÉ**
Devenez acteur de la qualité de l'espace public.



COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU
Château de la Verrerie, BP 90069, 71206 Le Creusot Cedex
tél. : 03 85 77 51 51 — fax : 03 85 56 38 51
info@creusot-montceau.org

Directeur de la publication : David Marti. **Rédacteur en chef** : David Reisch. **Rédaction** : Charly Cordenod (agence YESWECOM). **Photos** (sauf mentions particulières) : CUCM. **Maquette** : Publigo. **Mise en page** : Publigo. **Impression** : BLG Toul. **Distribution** : Milee. **Imprimé à 50 000 exemplaires.**
ISSN : 3000-7682 – Dépôt légal septembre 2023

www.creusot-montceau.org - Numéro vert 0800 216 316



RETOUR SUR...

Les temps forts



VŒUX DU PRÉSIDENT AUX AGENTS

La salle des fêtes de Blanzky était comble pour les vœux du Président David Marti aux agents de la Communauté Urbaine. Après le mot de bienvenue du maire de la commune accueillante Hervé Mazurek, une vidéo a retracé les points marquants de l'année écoulée. Lors de son allocution, entouré des élus, David Marti a salué l'engagement des agents puisqu'à mi-parcours, 80 % des 125 actions du projet de mandat sont réalisées ou en cours de réalisation.



La ligne Nevers Le Creusot inaugurée

Après les travaux de réhabilitation, la ligne SNCF Nevers-Le Creusot a été inaugurée. Lors de cette manifestation, le Président David Marti a souligné l'importance de développer les mobilités pour renforcer l'attrait du territoire et pour répondre aux enjeux climatiques.



RETIS RENCONTRE LES ACTEURS DE L'INNOVATION

Fin janvier, la Communauté Urbaine a accueilli le réseau français RETIS dédié à la valorisation, la promotion, la professionnalisation et l'observation des écosystèmes territoriaux d'innovation. Deux visites étaient au programme : celle de l'École Supérieure d'Ingénieurs Numériques et Matériaux de l'Université de Bourgogne et celle du Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB), avec de riches échanges sur les procédés métallurgiques et des matériaux. But des visites : mettre en relief la présence d'un riche écosystème sur le bassin réunissant des entrepreneurs, des laboratoires, des établissements d'enseignement supérieur, avec une ambition partagée : nourrir et développer l'innovation sur le territoire.

RETOUR SUR...

Les temps forts (suite)



INDUSTEEL VOIT PLUS GRAND

Spécialisée dans les aciers spéciaux, Industeel engage le plus grand investissement jamais réalisé sur le site du Creusot avec 52 millions d'euros. Cette enveloppe se destine à l'installation d'une nouvelle machine de coulée continue verticale qui permet de solidifier l'acier au fur et à mesure qu'il avance et non plus dans des moules en fonte. Plus productif et moins énergivore que le procédé actuel, il devrait être le premier en France.

Le 2 février, David Marti était présent sur le site pour la pose de la première pierre du chantier qui devrait se terminer en 2025. La Communauté Urbaine a soutenu ardemment la demande de subvention déposée auprès de l'ADEME et se réjouit de l'attractivité du territoire pour des industriels de secteurs de pointe (défense, nucléaire) qui investissent dans des process qui allient compétitivité et réduction de l'empreinte carbone.

Semaine des métiers du nucléaire

Du 5 au 9 février, France Travail et l'Université des Métiers du Nucléaire (UMM) ont organisé la 2ème Semaine Nationale des Métiers du Nucléaire. Au programme : visites, témoignages, rencontres d'acteurs, découvertes de métiers et de formations, jobs dating..., pour une filière qui compte près de 220 000 emplois directs et indirects et qui aura besoin de 100 000 nouveaux salariés dans les 10 prochaines années. Cette semaine représente 230 actions à l'échelle nationale, dont 30 sont programmées dans la Région Bourgogne-Franche-Comté. Une belle réussite pour la Communauté Urbaine qui est un partenaire actif de France Travail et de l'UMM.





NOUVELLE RÈGLEMENTATION SUR NOS BIODÉCHETS



Le compostage est une solution efficace pour trier les biodéchets composés des déchets alimentaires de cuisine et de table.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque foyer doit disposer d'une solution pour trier ses biodéchets comprenant les déchets alimentaires de cuisine et de table, ainsi que les déchets verts provenant des jardins et des espaces extérieurs.

La Communauté Urbaine avait anticipé en matière de réduction des déchets. Dès 2010, elle s'est engagée dans une politique ambitieuse, désormais structurée dans son Programme Local de Prévention des Déchets Managers et Assimilés. Un axe majeur de cette stratégie consiste à assurer la promotion active du compostage de proximité, qu'il soit individuel ou collectif et du broyage des déchets verts.

La Communauté Urbaine accompagne les habitants dans cette démarche en proposant différentes aides :

> Aides au compostage individuel

Depuis 2010, plus de 3 000 composteurs ont été vendus à un prix préférentiel de 10 € depuis mars 2023 (auparavant à 20 €) avec un bio-seau gratuit.

> Aides et accompagnement au compostage collectif

Plus de 60 sites de compostage collectif ont été installés depuis 2010. La Communauté Urbaine propose un accompagnement personnalisé pour les projets de compostage collectif avec la prise en charge intégrale du matériel nécessaire.

> Aides au broyage des déchets verts

En 2023, 50 subventions ont été attribuées aux habitants du territoire. Il pouvait s'agir d'une aide à la prestation broyage à domicile, à la location ou à l'achat d'un broyeur. Ces aides sont reconduites pour 2024. En complément, une expérimentation de collecte séparée des biodéchets est prévue en 2025 et 2026. Cette initiative débutera dans deux zones denses en population du territoire avant une éventuelle extension en fonction des résultats obtenus.



IMPORTANT :

les déchets verts ne sont plus acceptés dans le bac d'ordures ménagères depuis la fin de l'année 2023. Quant aux déchets alimentaires, bien qu'encore tolérés dans le bac noir, les usagers sont encouragés à adopter les bons réflexes de compostage de proximité.



“Moins de déchets, ici c’est possible” !

Doté d’une enveloppe de 25 000 € par an, l’appel à projet “Moins de déchets, ici c’est possible ! 2024-2025” est destiné au financement d’initiatives locales vertueuses en matière de réduction des déchets.

Ce dispositif a pour but de soutenir les projets locaux portés par des structures du territoire (hors collectivités et hors établissements scolaires) qui sont déclarées depuis au moins un an et dont le rayon d’action comprend au moins une commune du territoire de la Communauté Urbaine.

Cet appel à projet se compose de deux volets :

VOLET 01

Il s’agit d’animer des ateliers grand public de prévention des déchets. Les projets éligibles pourront recevoir un soutien jusqu’à 80 % des dépenses en investissement avec un plafond à 1 500 €* et 100 % des dépenses éligibles en fonctionnement dans la limite de 400 €.

*Tous les montants cités sont en TTC

VOLET 02

L’objectif est d’optimiser la valorisation des produits alimentaires exclus des circuits de vente. Les projets éligibles pourront recevoir une subvention jusqu’à 80 % des dépenses en investissement avec un plafond fixé à 5 000 €.

Sont notamment concernées par ce dispositif : les associations, les coopératives, les mutuelles ou unions relevant de la mutualité ou sociétés d’assurance mutuelles relevant du code des assurances, les fondations, les sociétés commerciales d’utilité sociale.



plus d’informations sur : www.creusot-montceau.org



LE KIT ÉVÉNEMENT “ZÉRO DÉCHET” EST À VOTRE DISPOSITION

**Un concert ? Un marché ? Un événement sportif ?
Un rassemblement festif ?
À l’intention des organisateurs d’un événement public,
la Communauté Urbaine propose un “Kit événement
zéro déchet”.**

Ce matériel est mis à disposition gratuitement pour aider à la diminution des déchets qui, en moyenne, sont de 500 kg pour 1 000 personnes réunies sur un événement. Il s’agit de gobelets réutilisables de 15 et 25 cl, de pichets, de poubelles, qui seront collectées par les agents de la Communauté Urbaine, ainsi que d’affiches sur la réduction des déchets à mettre en évidence lors du rassemblement.

Pour en bénéficier, la demande est à transmettre au moins trois semaines avant la date de l’événement. Le bénéficiaire devra alors retirer le matériel auprès de la Communauté Urbaine et rendre ensuite les gobelets et les pichets rincés. Un nettoyage et une désinfection seront effectués entre chaque prêt par un prestataire du territoire communautaire.



Infos et réservations :

prevention.dechet@creusot-montceau.org
03 85 67 49 49



CALENDRIER
DES PROCHAINES SESSIONS
D’INFORMATIONS

Compostage & broyage

MARS 2024

Mercredi 6 mars de 15h à 17h :
Perreuil, salle des fêtes, Place de la Mairie

Samedi 16 mars de 10h à 12h :
Montceau-les-Mines, Maison de l’Administration,
52 quai Jules Chagot

Jeudi 21 mars de 17h à 19h :
Le Breuil, ESAT, 53 rue de Montcoy

AVRIL 2024

Mercredi 10 avril de 15h à 17h :
Écuisses, salle des fêtes, 64 route du canal

Jeudi 18 avril de 17h à 19h :
Le Breuil, ESAT, 53 rue de Montcoy

Samedi 27 avril de 10h à 12h :
Montceau-les-Mines, Maison de l’Administration,
52 quai Jules Chagot

Inscription obligatoire au numéro vert

0 800 216 316

Places limitées

Renseignements :

prevention.dechets@creusot-montceau.org
03 85 67 49 49



DES FORMATIONS POUR LE JARDINAGE AU NATUREL

Les 10 et 11 avril, la Communauté Urbaine propose un stage pour porter un autre regard sur des pratiques plus simples et plus vertueuses dans la gestion de votre jardin potager ou ornemental.

Les objectifs de ce stage sont de mieux connaître les enjeux du jardinage au naturel sur les écosystèmes (y compris urbains) et leurs biodiversités, de comprendre le fonctionnement du sol, de la plante, les notions de biodiversité et de s'approprier des solutions techniques.

Le public visé est constitué des salariés et bénévoles des associations d'éducation à l'environnement, des jardiniers amateurs ou de jardins collectifs ou partagés mais aussi des agents de collectivités : jardiniers des services espaces verts, guides et maîtres composteurs.

Le coût de la formation est pris en charge par la Communauté Urbaine et le lieu sera communiqué lors de l'inscription qui est obligatoire auprès du service.

Prévention des déchets :
prevention.dechets@creusot-montceau.org
03 85 67 49 49.

Attention, le nombre de places est limité à 14 personnes.

UN BROYEUR DE DÉCHETS À LA DÉCHETTERIE DE MONTCEAU-LES-MINES



Les deux déchetteries principales, à Montceau-les-Mines et à Torcy, accueillent chaque année la majorité des tonnages de déchets verts réceptionnés dans les déchetteries de la Communauté Urbaine. Sur le site de Montceau-les-Mines, plus de la moitié des transferts de camions sont dus aux bennes de déchets verts, qui sont vidés à Torcy pour être broyés et compostés. La Communauté Urbaine a donc mis en œuvre une solution vertueuse, économique et écologique.

Ainsi, un broyeur fixe de végétaux a été installé pour diviser par trois le nombre de rotations nécessaires chaque année. Les usagers sont ainsi invités à trier sommairement les déchets verts qu'ils ne peuvent pas traiter chez eux avant d'aller en déchetterie de Montceau de manière à pouvoir alimenter le broyeur avec des branchages, les bennes à disposition devant être réservées pour les tontes ou les feuilles.



^ Opération de broyage à Ciry-le-Noble.



^ Opérations de Broyage à Perrecy-les-Forges.

Mon beau sapin roi du broyage

La collecte des sapins de Noël s'est déroulée du 26 décembre 2023 au 15 janvier 2024 sur **24** communes du territoire et **36** points de collecte ont été identifiés. Elle a permis de donner une seconde vie à **environ 2 600 sapins**. Les opérations de broyage ont débuté le 16 janvier et se sont achevées le 2 février. Elles ont été menées conjointement par les agents techniques des différents territoires de la Communauté Urbaine et leurs homologues des services municipaux des communes. Le broyat a été majoritairement conservé dans les communes afin de servir pour les espaces verts ou pour une mise à disposition des habitants. Le broyat obtenu sur les communes de Saint-Vallier, Blanzay, Saint-Berain-sous-Sanvignes et Charmoy a été conservé au Centre technique Sud de la Communauté Urbaine en vue d'une utilisation sur les composteurs collectifs du territoire. Cette année encore, l'opération a rencontré un vif succès avec une hausse de plus de **1 000 sapins collectés par rapport à l'année dernière**.



L'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté Urbaine soutient des projets de rénovation de l'habitat dans le cadre du dispositif OPAH.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif porté par la Communauté Urbaine, l'Agence nationale de l'habitat et le Département de Saône-et-Loire qui vise à soutenir les travaux de réhabilitation de logements sur la Communauté Urbaine. Le but est d'apporter des aides financières et des conseils techniques aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs pour des travaux de rénovation de leurs logements.

Sur le territoire, l'organisme Soliha est mandaté par la Communauté Urbaine. Dans le cadre de l'OPAH, Soliha réalise à titre gracieux des rendez-vous pour les propriétaires dans le cadre des permanences, des visites préalables des logements pour bien appréhender les aspects techniques du projet, évalue le montant des financements prévisionnels pouvant être mobilisés selon les conditions d'éligibilité aux aides et accompagne le propriétaire tout au long de ces démarches. Une condition importante : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des demandes de subventions.

Depuis juin 2021, ce sont environ **450 logements** du territoire qui ont bénéficié de travaux de rénovation soutenus dans le cadre de l'OPAH. Ces travaux concernent la rénovation énergétique, l'adaptation du logement pour le maintien à domicile ou encore la remise aux normes de logements très dégradés.

Communauté Urbaine Creusot Montceau Des aides pour rénover votre logement

Opération programmée
d'amélioration de l'habitat

Appelez le **03 85 21 01 60**



Concernant l'OPAH en cours, le montant total des aides s'élève à 7,2 M€ financés à hauteur de 5 M€ par l'ANAH, 1,6 M€ par la Communauté Urbaine, 620 k€ par le Département. Les villes du Creusot, Montceau-les-Mines, Génélard, Blanzay apportent également des aides au ravalement de façades, et Montchanin soutient également des actions dites "socles" de l'OPAH.



La gratuité de l'Écomusée reconduite pour 2024

Avec la gratuité décidée en avril 2023, la Communauté Urbaine souhaitait favoriser l'accès aux équipements patrimoniaux et culturels du territoire au plus grand nombre. L'expérience ayant séduit, la mesure est reconduite pour cette année.

La gratuité de l'accès à l'Écomusée (Musée de l'Homme et de l'Industrie et Villa Perrusson) lors des deux derniers trimestres 2023 a eu le même effet que lors des expériences similaires prises auparavant sur des périodes limitées (premiers dimanches de chaque mois, mois d'été) : de fortes hausses de fréquentation sont constatées ! Preuve que, bien souvent, la pratique culturelle se heurte à un frein économique, même si les tarifs pratiqués sont relativement faibles. Dans un contexte économique marqué par une forte hausse des produits essentiels, notamment alimentaires, les ménages ne considèrent pas la culture comme prioritaire au regard des autres dépenses du foyer.

Par sa décision, le Conseil communautaire et son Président en premier lieu ont donc décidé de lever cet obstacle financier. Cette prise de position vise à fidéliser les publics de toute provenance, encourager la pratique culturelle et s'appuyer sur cette dynamique pour renforcer l'attractivité de l'Écomusée. C'est aussi favoriser ces moments privilégiés où les visiteurs peuvent aller à la rencontre de l'histoire, de la culture et de l'héritage d'un territoire, qu'ils soient issus de la région ou touristes de passage. Car le patrimoine et la culture ont cette riche faculté de fédérer et de bâtir un socle commun à un moment où notre société en a tant besoin.



◀ *En 2024, les accès au Musée de l'Homme et de l'Industrie ainsi qu'à la Villa Perrusson seront gratuits.*

Voirie territorialisée
SAINT-VALLIER



PLUS DE PROXIMITÉ POUR PLUS DE RÉACTIVITÉ

La proximité, c'est davantage de réactivité et de qualité de service. Voilà pourquoi un nouveau point d'appui a été ouvert à Saint-Vallier.

David Marti a inauguré un nouveau point d'appui de la Communauté Urbaine à Saint-Vallier en présence du maire de la commune Alain Philibert et d'élus locaux. Ce nouvel équipement est une étape supplémentaire dans la politique de territorialisation de proximité menée par la Communauté Urbaine qui lui permet de renforcer la coopération et la mutualisation des moyens avec ses 34 communes. Installés depuis le 15 janvier, les dix agents de ce site assurent l'entretien de la voirie, la propreté des rues et des espaces publics des communes de Saint-Vallier, Saint-Romain-sous-Gourdon, Gourdon, Mont-Saint-Vincent et Mary.



Les enjeux de la ligne TER Nevers-Dijon

La section Nevers-Le Creusot de la ligne TER Nevers-Dijon est désormais régénérée, mais la Communauté Urbaine Creusot Montceau ne compte pas se satisfaire de ce point d'étape. Dans la foulée, fin février, les travaux de la section Le Creusot-Chagny de cette même ligne se sont achevés, redonnant ses lettres de noblesse à la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA). Une bonne nouvelle pour le transport de voyageurs et du fret.

Désormais, l'étape très importante de modernisation de cette ligne est à l'ordre du jour avec son électrification pour la rendre plus robuste et pour l'inscrire dans un objectif essentiel de décarbonation. Pour l'avenir, Le Président David Marti a mis deux sujets à l'agenda : l'inscription de l'interconnexion entre la gare TER de Montchanin et la gare TGV au contrat de plan État-Région, pour offrir un service de qualité aux voyageurs du Creusot, de Montceau-les-Mines, d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Roanne, et bien d'autres, ainsi que le rétablissement sans délai des arrêts qui ont été supprimés en gare TGV, notamment depuis la crise sanitaire.

L'inauguration de la ligne Nevers-Le Creusot a donné l'occasion d'aborder directement avec les représentants de la SNCF le futur du ferroviaire pour un territoire attractif et décarboné.





La Communauté Urbaine agit contre les violences faites aux femmes

Une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint tous les trois jours en France. C'est intolérable et c'est pourquoi la Communauté Urbaine s'est engagée comme "Lieu Sûr Pour les Femmes", en anglais "SafePlace4Women".

C'est une résolution qui fera date. Le 5 octobre 2023, la Communauté Urbaine a pris l'engagement, à travers plusieurs actions concrètes, de venir en aide aux femmes maltraitées et assassinées sous les coups d'hommes qu'elles ont fréquentés. Ce jour-là, la Communauté Urbaine est devenue l'une des premières collectivités à devenir "Lieu Sûr Pour les Femmes" et a, heureusement, fait école depuis.

De l'intention à l'action, cette résolution comprend des points forts, comme le détaille David Marti. « Nous aurons à former les personnels d'accueil à la détection et à l'écoute des femmes victimes de violences pour les accompagner et les orienter auprès des services de soutien spécialisés sûrs et complets. La collectivité s'engage également à assurer une réaction rapide en saisissant les autorités et les services compétents pour qu'ils apportent leur protection effective et immédiate aux victimes, car le temps est primordial pour prévenir le pire. »

Une Communauté Urbaine exemplaire

D'autres actions seront mises en œuvre, comme la tolérance zéro à l'égard des publicités sexistes dans les campagnes d'affichage sur le territoire ou de tenir compte de la sécurité et des besoins des femmes lors de l'adoption de mesures budgétaires ayant trait aux services publics (transports en commun, aménagements urbains). « Nous solliciterons les partenaires de l'enseignement supérieur dans la mise en place de programmes éducatifs, de formations ou de présentations afin de sensibiliser les étudiants, et nous appliquerons une tolérance zéro à toute forme de cyberviolence. »

Sensibiliser le public via les réseaux sociaux et les campagnes d'affichage de la Communauté Urbaine tout en informant les victimes sur les contacts pour accéder aux services de soutien est également prévu. « Enfin, la Communauté Urbaine se doit d'être exemplaire en matière d'organisation et de fonctionnement sur ce thème et j'y veillerai », conclut David Marti



David Marti lors de son propos liminaire avant le vote de la résolution engageant la Communauté Urbaine à devenir "Lieu Sûr Pour les Femmes".

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE MÂCON À MONTCHANIN

Rue de Mâcon
MONTCHANIN

Après les travaux débutés en 2020, une deuxième phase de travaux a débuté pour requalifier la rue de Mâcon afin d'apaiser la circulation automobile et de favoriser l'usage de toutes les mobilités. À la demande de la Communauté Urbaine, l'enfouissement des réseaux électriques, télécoms et d'éclairage public, sera réalisé et quatorze lampadaires équipés de lanternes LED installés. Les travaux pour l'aménagement de la chaussée et des trottoirs s'effectueront en coordination avec les enfouissements de réseaux.

École du Bois Verne
MONTCEAU-LES-MINES



École
François
Pompon

L'école du Bois-du-Verne fait peau neuve

La ville de Montceau-les-Mines procède à la construction de la nouvelle école François Pompon et à la rénovation de l'ancienne Carmi dans le quartier du Bois-du-Verne. La Communauté Urbaine est partie prenante de cette belle opération en prenant à son compte l'accompagnement de ces constructions avec l'aménagement des abords pour la sécurisation des cheminements piétons et la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le projet prévoit également la création d'un parvis à l'entrée de l'école et l'aménagement d'espaces verts d'agrément. Pour la Communauté Urbaine, le coût est d'environ 403 000 euros.



Suivre
Green
Valley



associationgreenvalley.wordpress.com



Le potager de Green Valley

EN VERT ET AVEC TOUS

Avec leur Green Valley situé à Montcenis, Julie et Angelo Iannuzzi mettent en œuvre et promeuvent un mode de vie plus autonome dans le respect de l'environnement et de la biodiversité à travers leur potager, leurs plantes et leurs arbres fruitiers.

L'association a pris vraiment cœur et corps en août 2023 avec un objet social responsable. « Le but est de sensibiliser et de donner envie au plus grand nombre de cultiver un potager, des plantes ou des arbres dans le respect de l'environnement, souligne Julie, Présidente de Green Valley. Nous voulons participer à la préservation de la planète par des activités ludiques qui ont du sens. »

Basé à Montcenis, le potager est le site témoin de l'association. C'est là que sont notamment tournées les vidéos diffusées sur la chaîne YouTube de Green Valley qui totalisent 600 000 vues pour 10 000 abonnés et qui font parfois l'objet de reportages pour la télévision.

Pour "exporter" ses convictions vertueuses, Julie a participé l'année dernière à des actions extérieures comme des ateliers avec des lycéens pour leur apprendre à semer ou des distributions gratuites de semences de variétés anciennes de légumes pour les préserver. « Avec l'association, nous souhaitons développer le site en accueillant des membres d'honneur motivés et intéressés à apporter leurs propres compétences en cultures 100 % naturelles et nous sommes à la recherche d'une personne pour développer la communication sur les réseaux sociaux. » Mais pas question de main d'œuvre : « Avec Angelo, nous faisons tout nous-mêmes ! »



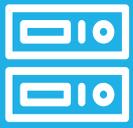
Au Breuil, une résidence de 35 logements pour personnes âgées autonomes est en construction.

Quand la Communauté Urbaine soutient la création de logements neufs

En matière de logements sociaux, pas de construction ou de réhabilitation importante sans emprunt par les bailleurs sociaux, tels que l'OPAC Saône-et-Loire ou Habellis, et pas d'emprunt sans garantie. C'est pourquoi la Communauté Urbaine a fixé le cadre de son intervention en la matière par délibération en décembre 2023.

À ce jour, le montant de l'octroi de garanties d'emprunt par la Communauté Urbaine atteint 52,7 M€, pour 196 lignes de projets, portant à plus de 80 % sur des projets de logements sociaux. Avantage pour la collectivité, l'octroi de garanties d'emprunt permet de bénéficier de droits de réservation de logements, d'environ 20 % des appartements d'un programme. Ce droit de réservation est rétrocédé aux communes qui peuvent l'exercer lors de la commission d'attribution des logements.

À titre d'exemples, après la construction d'une résidence étudiante de 100 logements en 2021 au Creusot, l'OPAC Saône-et-Loire réalise un programme de construction d'une résidence senior de 35 logements en Prêt Locatif Social (PLS) pour des personnes âgées autonomes sur la commune du Breuil. La mise en service de cette résidence est prévue pour l'automne 2024.



Le dossier

CAP SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Conçu dans une démarche de concertation, le projet de parc solaire d'Engie Green à Montceau-les-Mines a associé l'ensemble des acteurs du territoire.

En octobre 2020, la Communauté Urbaine adoptait son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, adapter le territoire au changement climatique, réduire la facture énergétique et développer les énergies renouvelables sur le territoire. Qu'en est-il de l'énergie photovoltaïque ?

Les enjeux énergétiques sont multiples : économiques, environnementaux, sociaux, géopolitiques... S'ils se traitent à l'échelle nationale et mondiale, c'est, comme bien souvent, à l'échelon local que des réponses peuvent se concrétiser. Le PCAET est l'outil stratégique d'organisation et de planification de la Communauté Urbaine en matière de lutte contre le changement climatique. En ce qui concerne l'énergie photovoltaïque, le PCAET fixe des objectifs différents selon l'emplacement des panneaux : au sol ou sur les toitures des bâtiments.

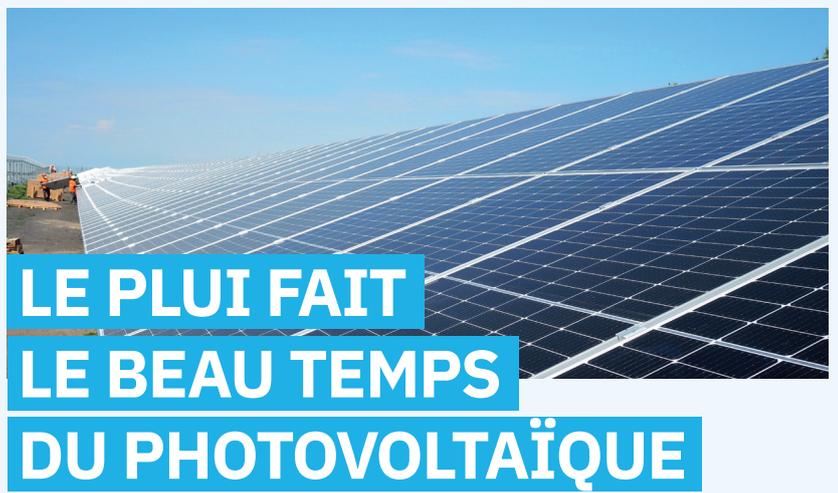
Objectifs atteints pour le photovoltaïque au sol

Pour le photovoltaïque en sol, les objectifs 2030 du territoire ont été dépassés en septembre 2022 grâce à la mise en service de la troisième centrale solaire au sol construite sur le territoire et gérée par Engie Green. Située sur une ancienne friche minière de charbon de Montceau-les-Mines, la centrale solaire couvre une surface totale de 20 hectares.

Quant au photovoltaïque en toiture, s'il n'était, en 2020, qu'à 10 % des objectifs fixés à l'horizon 2030, l'engagement croissant des acteurs du territoire face aux enjeux environnementaux et à la variabilité des coûts de l'énergie, provoque une accélération de projets publics comme privés.

L'essor du photovoltaïque en toiture

La loi d'accélération de la production d'énergie renouvelables de mars 2023 va également contribuer à cette montée en puissance avec une obligation portant sur certains bâtiments existants de plus de 500 m² de disposer d'un procédé de production d'énergie renouvelable ou d'un système de toiture végétalisée avant le 1^{er} janvier 2028. La loi crée également une obligation d'équipement en ombrières photovoltaïques pour les parkings publics et privés existants, d'une surface supérieure à 1 500 m². Cet équipement devra être installé avant le 1^{er} juillet 2028 et le 1^{er} juillet 2026 pour les parkings de plus de 10 000 m².



LE PLUI FAIT LE BEAU TEMPS DU PHOTOVOLTAÏQUE

L'énergie photovoltaïque attire de nombreux investisseurs et porteurs de projets. Pour rester maître de son organisation harmonieuse, la Communauté Urbaine a lancé une démarche en lien avec les communes et dispose du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

La Communauté Urbaine a atteint l'objectif de photovoltaïque au sol inscrit dans son PCAET à l'horizon 2030 et souhaite prioriser le développement du photovoltaïque en toiture. Mais, au regard des nombreuses sollicitations et des enjeux nationaux d'accélération de la production d'énergies renouvelables, décision a été prise de lancer une démarche en lien avec les communes. Objectif : retenir des critères géographiques, environnementaux, patrimoniaux et techniques, pour bien analyser et identifier des secteurs où des projets de centrales au sol peuvent être envisagés.

UNE LOI POUR ACCÉLÉRER

La conformité du projet avec le zonage inscrit au PLUi constitue un des paramètres examinés par les services de l'État lors de l'instruction d'une demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol.

En parallèle, la loi de mars 2023 demande aux communes de définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) au sein de son territoire pour envisager la production d'énergie renouvelables. Cette loi permet de mettre en valeur l'acceptabilité locale d'un projet par une concertation simplifiée et incite les porteurs de projet à se rapprocher de ces zones pour développer plus rapidement les projets d'énergies renouvelables.

UN DÉVELOPPEMENT PAYSAGER HARMONIEUX

Les orientations retenues sur le développement du photovoltaïque au sol sur le territoire communautaire déterminent les espaces à éviter ou à privilégier pour ce type d'installation. Sont préservées : les zones naturelles remarquables ou de patrimoine historique, les secteurs susceptibles d'accueillir d'autres types d'activités économique génératrices d'emplois sur site et le foncier d'usage agricole. A contrario, les secteurs dégradés (friches, anciennes carrières...) sont privilégiés.

La Communauté Urbaine et les communes travaillent et avancent ensemble pour développer le photovoltaïque au sol de façon organisée et pérenne en tenant compte de la qualification des emplacements et des apports bénéfiques au territoire, donc à ses habitants.



La Communauté Urbaine anime la démarche

Pour être proactif sur le photovoltaïque en toiture, boosté par la nouvelle réglementation et le contexte énergétique, la Communauté Urbaine informe et accompagne les entreprises du secteur.

En 2023, deux réunions se sont tenues à destination des entreprises en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie missionnée par la Communauté Urbaine pour présenter aux entreprises propriétaires de grandes toitures les étapes, prérequis, conseils et accompagnements possibles pour développer un projet photovoltaïque sur leurs bâtiments.

Ces réunions ont connu un grand succès et ont marqué le début d'un accompagnement que la Communauté Urbaine souhaite proposer aux entreprises et collectivités en s'appuyant sur la mobilisation d'experts partenaires afin de répondre au mieux aux besoins des porteurs de projet du territoire pour faire aboutir leurs projets de photovoltaïque en toiture.

Plusieurs options pour le photovoltaïque en toiture

De nombreux niveaux d'implication et montages juridiques sont possibles pour un propriétaire de grande toiture souhaitant équiper son toit en photovoltaïque : investissement en propre avec autoconsommation totale de l'électricité produite, vente totale sur le réseau ou simple mise à disposition de son toit à un développeur qui réalise les études, l'installation et l'exploitation des panneaux, se rémunère sur la vente de l'électricité et paye un loyer au propriétaire.

Autre option : celle de l'autoconsommation collective où une production locale peut bénéficier à plusieurs acteurs, entreprises ou autres, dans un périmètre donné autour de la centrale, et à qui le gestionnaire des panneaux vend directement l'électricité produite.

DES PROJETS PUISSANCE 4

Actuellement, 4 projets sont en cours sur le territoire de la Communauté Urbaine.

1 6 HA À MONTCHANIN

Ce projet de photovoltaïque au sol de 6 hectares se situe sur le territoire communal de l'ancienne décharge de Montchanin. La fin du chantier et la mise en service sont attendues pour le 2^{ème} semestre 2024.

2 6 HA À ÉCUISSÉS

Ce projet d'un champ photovoltaïque de 6 hectares sur le secteur du Charmois à Écuissés est implanté pour une partie sur une ancienne décharge. La démarche (études, procédure de déclaration de projet...) est engagée par la commune avec un développeur.

3 10 HA AU BREUIL

Association de parents qui accueille et accompagne les personnes en situation de handicap et leur famille, Les Papillons Blancs porte un projet de centrale au sol sur un terrain inutilisé lui appartenant en lien avec un développeur et avec le soutien de la commune qui a engagé une démarche de déclaration de projet.

4 GAZELENERGIE À MONTCEAU-LES-MINES

GazelEnergie est un important producteur-fournisseur d'énergie français indépendant, très impliqué dans le développement économique des territoires, notamment via la reconversion de friches et la réindustrialisation verte. « Pour GazelEnergie, la réindustrialisation du site de l'ancienne centrale Lucy à Montceau-les-Mines, dont GazelEnergie est propriétaire, est une priorité », souligne Thomas Périn, Directeur de Projet Développement & Réindustrialisation GazelEnergie.

Le site a été marqué le 8 novembre 2023 par la démolition de la tour aéroréfrigérante et de la cheminée de la tranche Lucy 3. Cet événement constitue la première étape du processus de revitalisation. « L'enjeu actuel est de développer le site pour relancer l'activité et recréer de l'emploi grâce à l'implantation de nouvelles structures de production d'énergie verte, en particulier de l'électricité photovoltaïque et du gaz renouvelable, mais aussi grâce à la création d'une plateforme industrielle verte ouverte à de nouveaux projets industriels. »



Thomas Périn

Directeur de Projet Développement & Réindustrialisation GazelEnergie

« GazelEnergie travaille au développement d'un important parc solaire sur les terrains situés au Nord du site, difficilement valorisable autrement. »



Entreprendre autrement

Investir dans l'économie sociale et solidaire, aider les entrepreneurs, rendre possible la création de nouveaux modèles d'activités : tel est le but du lancement d'appel à projets "Entreprendre autrement sur le territoire de tous les possibles."

L'appel à projets a été lancé le 19 janvier et durera jusqu'au 15 mars. La première promotion sera accompagnée d'avril à juillet avec le soutien de France Active, Active et la Fédération des Foyers Ruraux 89. Difficile de faire plus concret et plus efficient quand on a la volonté de s'engager pleinement pour une société plus juste et plus inclusive : « *C'est pourquoi nous plaçons l'économie sociale et solidaire (ESS) au cœur de notre stratégie de développement* », note David Marti.

Ce programme de pré-incubation constituera la première marche vers l'entrepreneuriat pour 10 à 15 porteurs d'idées d'ESS. C'est une première pour la Communauté Urbaine et pour France Active également. Il s'adresse à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de formation. « *À travers un cycle de sept séminaires collectifs, les participants auront l'opportunité de stimuler leur créativité, de développer des compétences entrepreneuriales, de tester leur idée ou projet et de bénéficier des connexions avec d'autres entrepreneurs engagés et présents sur le territoire.* » L'ESS est un sujet très à la mode. Mais il y a ceux qui en parlent et ceux qui agissent pour lui donner vie.



Lancement du projet "Entreprendre autrement sur le territoire de tous les possibles." Une grande première pour la Communauté Urbaine.



L'économie sociale et solidaire (ESS) est un modèle économique au fonctionnement collectif et à la gouvernance démocratique. Orienté par une éthique qui place l'homme plutôt que le profit au centre de son fonctionnement, ce type d'économie constitue un tiers secteur entre l'intérêt général et le privé. Son objectif premier n'est pas tant lucratif que guidé par un projet social ou environnemental.

2

ENTREPRISES SUBVENTIONNÉES

La Communauté Urbaine soutient deux entreprises créatrices d'emplois et de richesses sur le territoire comme lui autorise la loi NOTRe.

La première de ces entreprises est Jacob Services spécialisée dans les pièces automobiles pour les professionnels. Cette entreprise a investi dans un local de 600 m² au Creusot. Elle souhaite réaménager le bâtiment et agrandir sa surface avec une mezzanine de 260 m² pour des bureaux et une salle de réunion. Ce nouveau local permettra également d'accueillir un showroom de 144 m² et un laboratoire de peinture. Ce projet immobilier permet **l'embauche de deux nouveaux collaborateurs, puis de deux autres dans six mois.** Le montant attribué par la Communauté Urbaine est de 50 000 € pour un projet d'un montant total de dépenses subventionnables de 568 000 € HT.



L'autre entreprise est Citel Services, chaudronnerie industrielle ayant pour activité la maintenance industrielle sur sites. Créée en 2019 au Creusot, ses locaux ne sont plus adaptés à son développement, notamment pour l'installation d'un pont roulant nécessaire à son activité. Le projet est de construire un nouvel atelier de 500 m² équipé d'un pont de 20 tonnes, tout à proximité de la voie ferrée, pour permettre le transport de pièces lourdes sans faire appel aux convois exceptionnels. Le montant attribué par la Communauté Urbaine est de 50 000 € pour un projet d'un montant total de dépenses subventionnables de 943 000 € HT.



Zone Chanliau-Harfleur

LE CREUSOT

Intersport s'agrandit

Implanté depuis 2007 sur 1 300 m² dans la zone commerciale Chanliau-Harfleur, le magasin Intersport va s'agrandir grâce à la vente d'un terrain par la Communauté Urbaine.

Lancé à grande foulée dans la distribution d'articles de sport, Intersport voit plus grand. Il devenait vital pour le Groupe Andali, qui en est le propriétaire, de trouver un lieu capable de répondre aux ambitions de l'enseigne plébiscitée par les habitants du territoire. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, quatre immeubles du quartier Harfleu ont été démolis, libérant ainsi un vaste espace où l'OPAC, la Communauté Urbaine et Andali ont trouvé un terrain d'entente. Au final, le Groupe va étendre son magasin Intersport à 1 800 m² et aménager 8 000 autres m² où s'implanteront cinq nouvelles enseignes. « *C'est une belle opération pour la Communauté Urbaine et, surtout, il était hors de question qu'Intersport aille s'implanter ailleurs.* » Dans cette affaire, tout le monde sort gagnant.

REMUE MÉNINGES À LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Colloque international sur les énergies et la métallurgie des poudres et matériaux frités, salon de l'Étudiant de Lyon, opération Portes ouvertes au Campus Sud Bourgogne : la Communauté Urbaine crée l'événement et expose ses savoir-faire.



COLLOQUE INTERNATIONAL

Ce sera un événement qui va faire rayonner tout le territoire bien au-delà de nos frontières. Les 12 et 13 mars, l'Institut Carnot de Bourgogne (ICB) va rassembler au Creusot de nombreux chercheurs venus du monde entier pour un colloque sur les thématiques de la métallurgie des poudres et matériaux frités, ainsi que de ses applications dans le domaine de l'énergie, en particulier dans la filière nucléaire.

Ce séminaire, construit par la European Powder Metallurgy Association (EPMA), va réunir tout l'écosystème d'un secteur de pointe et d'avenir qui se développe sur notre territoire. Une soirée au Château de la Verrerie sera organisée en marge du colloque pour que les chercheurs internationaux cernent mieux le riche passé du Creusot, berceau français de la métallurgie.

7 ÉTABLISSEMENTS DU CAMPUS SUD BOURGOGNE OUVRENT LEURS PORTES

Le samedi 10 février, sept établissements d'enseignement supérieur ont ouvert leurs portes pour accueillir et informer de nombreuses familles qui avaient fait le déplacement. Élèves et enseignants ont pu faire découvrir les locaux et les formations avec des démonstrations (robots, matériels ...) qui ont séduit. À l'occasion de cette opération Portes ouvertes, un Forum étudiants était organisé en partenariat avec la Ville du Creusot à la Bibliothèque universitaire pour présenter toutes les structures et les services très utiles à la vie étudiante : logement, transport, culture, sport, accompagnement... Le Campus Sud Bourgogne : 7 établissements d'enseignement supérieur où il fait bon étudier.

LES ÉTUDIANTS TIENNENT SALON

L'IUT du Creusot, le Centre universitaire Condorcet et l'École d'ingénieur Polytech Dijon (ex-ESIREM) ont participé les 12 et 13 janvier au salon de l'Étudiant de Lyon, plus grande manifestation de ce type hors Paris. Enseignants et étudiants ont pu échanger sur les formations proposées, sur le territoire et sur le cadre de vie étudiant du Campus Sud Bourgogne. Et ils se sont révélés des ambassadeurs hors pair !

EXPRESSION *politique*

MAJORITÉ

L'année 2024 s'ouvre sur une séquence qui positionne une nouvelle fois la communauté urbaine Creusot Montceau au cœur de perspectives de développement économique, industriel et d'emploi.

Avec 52 millions d'euros pour l'installation d'une nouvelle machine de coulée continue verticale, Industeel marque le plus gros investissement jamais réalisé sur le site du Creusot. Au même moment, la politique d'innovation portée la communauté urbaine, qui vise à faciliter les partenariats entre nos forces économiques, de recherche et d'enseignement supérieur, suscitait tous les intérêts du réseau national Retis. S'y est enfin ajoutée la semaine des métiers du nucléaire, filière qui résonne tout particulièrement sur notre territoire, avec la perspective d'un besoin de 100 000 salarié-es, dont 12 000 en Bourgogne-Franche-Comté d'ici à 2030. Pour y répondre, nous continuerons de promouvoir, comme nous l'avons toujours fait, les formations et les métiers de l'industrie, avec une réflexion à poursuivre sur la place des femmes dans ce secteur aux emplois encore très majoritairement occupés par des hommes, et dont certains métiers – soudure, chaudronnerie, tuyauterie – peinent à rencontrer leur public.

Nous pouvons d'ores-et-déjà nous appuyer sur nos formations universitaires, sur l'implantation du département robotique de l'école d'ingénieurs Polytech Dijon-le Creusot, comme sur les partenariats entre le lycée Léon Blum et Nuclear Valley. Un développement de la filière nucléaire qui ne s'oppose en rien à notre soutien affiché au déploiement des énergies renouvelables. La communauté urbaine compte déjà trois centrales solaires au sol, et quatre projets actuellement en cours, dont celui de GazelEnergie, qui prendra place sur le site de l'ancienne centrale Lucy à Montceau, avec l'objectif de relancer l'activité et de recréer de l'emploi au sein de nouvelles structures de production d'énergie verte. Ces exemples sont autant de signes de l'attractivité du territoire que des transitions dans lesquelles nous souhaitons l'accompagner.

Les élus de la majorité

Un territoire, **34** communes



LES BIZOTS
BLANZY
LE BREUIL
CHARMOY
CIRY-LE-NOBLE
LE CREUSOT
ÉCUISSIS
ESSERTENNE
GENELARD
GOURDON
MARIGNY
MARMAGNE
MARY
MONTCEAU-LES-MINES
MONTCENIS
MONTCHANIN
MONT-SAINT-VINCENT
MOREY
PERRECY-LES-FORGES
PERREUIL
POUILLOUX
SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES
SAINT-EUSEBE
SAINT-FIRMIN
SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE
SAINT-LAURENT-D'ANDENAY
SAINT-MICAUD
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES
SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON
SAINT-SERNIN-DU-BOIS
SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE
SAINT-VALLIER
SANVIGNES
TORCY

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Jean-Paul BAUDIN (Perrecy-les-Forges)
Jocelyne BLONDEAU (Le Creusot)
Yohann CASSIER, (Montchanin)
Denis CHRISTOPHE (Ciry-le-Noble)
Éric COMMEAU (Montceau-les-Mines)
Évelyne COUILLEROT (Le Creusot)
Daniel DAUMAS (Ecuisses)
Armando DE ABREU (Sanvignes)
Christophe DUMONT (Saint-Vallier)
Bernard DURAND (Le Creusot)
Pascale FALLOURD (Saint-Sernin-du-Bois)
Bernard FREDON (Le Breuil)
Jean-Marc FRIZOT (Blanzay)
Sébastien GANE (Le Creusot)
Séverine GIRARD-LELEU (Blanzay)
Cyril GOMET (Le Creusot)
Christian GRAND (Blanzay)
Jean-François JAUNET (Génélard)
Jean-Claude LAGRANGE (Sanvignes)
Chantal LEBEAU (Montchanin)
Frédérique LEMOINE (Blanzay)
Monique LODDO (Saint-Vallier)
Isabelle LOUIS (Montceau-les-Mines)
Jean-Paul LUARD (Les Bizots)
David MARTI (Le Creusot)
Laëtitia MARTINEZ (Le Creusot)
Paulette MATRAY (Marigny)
Alexandra MEUNIER (Saint-Vallier)
Daniel MEUNIER (Saint-Vallier)
Stéphanie MICHELOT-LUQUET (Le Breuil)
Viviane PERRIN (Sanvignes)
Jeanne Danièle PICARD (Le Creusot)
Philippe PIGEAU (Torcy)
Jérémy PINTO (Le Creusot)
Philippe PRIET (Le Creusot)
Montserrat REYES (Le Creusot)
Enio SALCE (Perreuil)
Barbara SARANDAO (Le Creusot)
Gilda SARANDAO (Torcy)
Laurent SELVEZ (Montceau-les-Mines)
Noël VALETTE (Saint-Bérain-sous-Sanvignes)

COMMUNES RURALES

INDÉPENDANTES DE MOINS DE 3000 HABITANTS

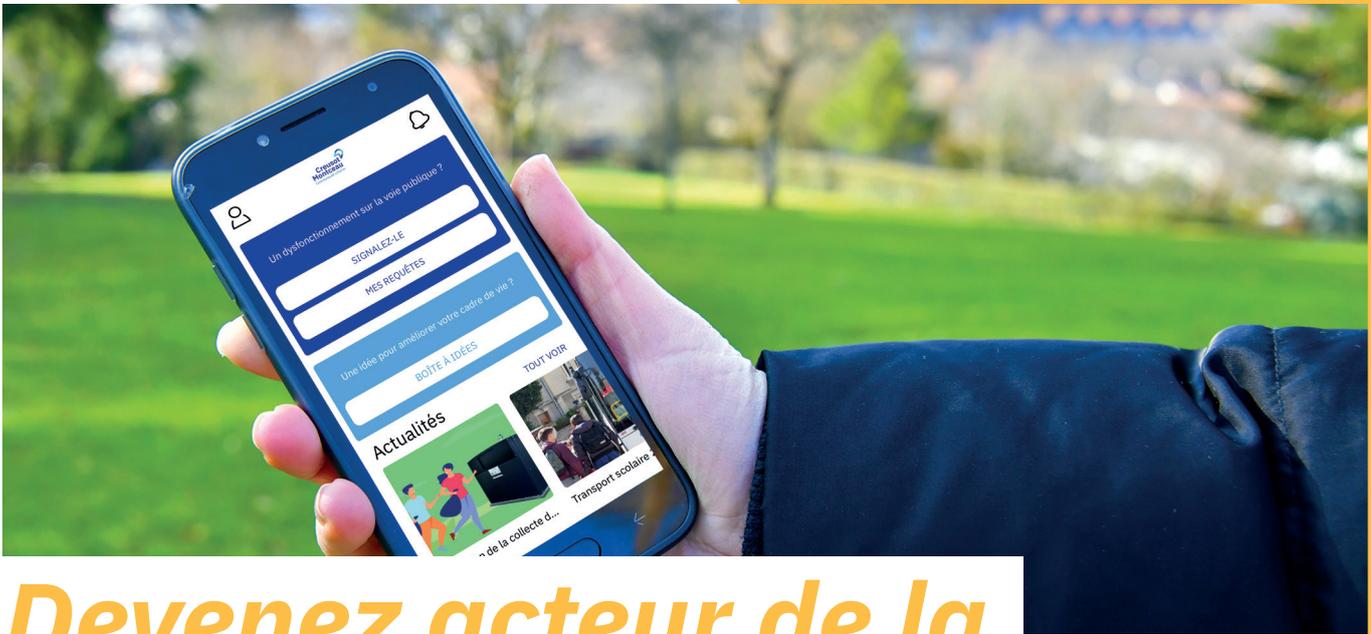
Abdoulkader ATTEYÉ (Morey)
Alain BALLOT (Saint-Eusèbe)
Roger BURTIN (Mary)
Thierry BUISSON (Montcenis)
Michel CHARDEAU (Pouilloux)
Michel CHAVOT (Saint-Romain-sous-Gourdon)
Gilbert COULON (Charmoy)
Gérard DURAND (Saint-Pierre-de-Varennes)
Jean GIRARDON (Mont-Saint-Vincent)
Georges LACOUR (Saint-Firmin)
Didier LAUBÉRAT (Marmagne)
Marc MAILLIOT (Essertenne)
Guy MIKOLAJSKI (Saint-Julien-sur-Dheune)
Félix MORENO (Saint-Laurent-d'Andenay)
Jean PISSELOUP (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
Marc RÉPY (Gourdon)
Aurélié SIVIGNON (Saint-Micaud)

NON-INSCRITS

Denis BEAUDOT (Saint-Vallier)
Lionel DUPARAY (Montceau-les-Mines)
Marie-Thérèse FRIZOT (Montceau-les-Mines)
Amélie GHULAM NABI (Montceau-les-Mines)
Gérard GRONFIER (Montceau-les-Mines)
Marie-Claude JARROT (Montceau-les-Mines)
Frédéric MARASCIA (Montchanin)
Christiane MATHOS (Montceau-les-Mines)
Christelle ROUX-AMRANE (Montceau-les-Mines)
Guy SOUVIGNY (Montceau-les-Mines)
Michel TRAMOY (Montceau-les-Mines)

ENSEMBLE

Charles LANDRE (Le Creusot)
Salima BELHADJ-TAHAR (Le Creusot)



Devenez acteur de la qualité de l'espace public

Avec son application Relais Citoyen, la Communauté Urbaine permet à chacun d'entre nous de signaler facilement une anomalie sur le territoire et de participer ainsi à son traitement par les équipes communautaires.

L'application Relais Citoyen se télécharge aisément, comme les autres applications, sur l'App Store ou le Play Store selon que vous possédez un smartphone Apple ou Android. Une fois Relais Citoyen chargé, vous pouvez signaler tout dysfonctionnement que vous constatez sur l'espace public. Il vous suffit pour cela de suivre le déroulé très simple que propose l'application pour formuler votre requête :

- 1 Vous prenez une photo de l'anomalie.**
- 2 Vous la rattachez à l'un des thèmes proposés :** aire de jeu, bac à déchets, collecte de déchets, eau et assainissement, éclairage public, espace vert, mobilier urbain, propreté, voirie, feux tricolores, transport, autre. En quelques mots, vous décrivez le problème tandis que la géolocalisation de l'endroit où la photo est prise est automatique.
- 3 Vous cliquez sur Envoyer et votre requête est prise en compte.**

L'application permet également d'avoir accès à vos requêtes avec leur date d'envoi et leur statut : Résolue ou Relancer si ce n'est pas le cas. Vous avez également accès à toutes les actualités de la Communauté Urbaine. Relais Citoyen, c'est l'appli facile et utile pour tout usager informé et contributeur de la qualité de son cadre de vie.



Facile à télécharger, l'application Relais Citoyen est une occasion unique de participer de façon active à l'amélioration de l'espace public.



Restez connectés !

Suivez au quotidien les actualités de la Communauté Urbaine



-  @communauteurbaineCreusotMontceau
-  @cu_creusotmontceau
-  @communauté-urbaine-creusot-montceau
-  @CreusotMontceau
-  @cucreusotmontceau71
-  @CreusotMontceau



L'agenda

SAMEDI 2 MARS-14H-17H

(Le Creusot)

Grand bal masqué à l'Alto.

SAMEDI 2 MARS-20H30

(Saint-Vallier)

"On n'empêchera pas la venue du printemps"

par le FJEP Gus Circus

(Centre Culturel Louis Aragon)

SAMEDI 2 MARS-20H30

(Blanzly)

Cabaret, cirque et magie

(salle André Malraux à l'EVA).

VENDREDI 8 MARS-18H30

(Le Breuil)

Chante Apéro (salle du Morambeau)

VENDREDI 8 MARS-20H30

(Blanzly)

"La vagabonde" Compagnie Golmus

(salle André Malraux à l'EVA).

SAMEDI 9 MARS-14H

(Montchanin)

Atelier poésie : après-midi lecture ADAC

(Bibliothèque municipale).

DU 9 AU 23 MARS

(Montchanin)

Printemps des poètes ADAC

"concours de poésie"

(Espace Tuilerie).

SAMEDI 9 MARS-EN SOIRÉE

(Blanzly)

Concert de l'Harmonie municipale

(gymnase Jean Zay).

SAMEDI 9 MARS

(Montchanin)

Soirée Montchanin Natation (salle des fêtes).

DIMANCHE 10 MARS

(Montchanin)

Bourse aux jouets (salle des fêtes).

DIMANCHE 10 MARS

(Montchanin)

Brocante Puces de Bourgogne du Sud.

Bois Bretoux.

DIMANCHE 10 MARS-EN SOIRÉE

(Blanzly)

Concert de l'Orchestre de la Communauté

Urbaine (salle André Malraux à l'EVA).

DU 11 AU 15 MARS

(Montchanin)

Exposition "Des trous dans le vent".

Printemps des poètes. ADAC (salle de fêtes).

DU 11 AU 28 MARS

(Blanzly)

Exposition Rebecca Dautremer

(Médiathèque Françoise Giroud, salle Prévert).

SAMEDI 16 MARS

(Blanzly)

Dîner dansant du Comité des Fêtes

(salle André Malraux à l'EVA).

DIMANCHE 17 MARS

(Blanzly)

Karaoké de Moving Variety

(salle André Malraux à l'EVA).

DIMANCHE 17 MARS-216

(Saint-Vallier)

"La valse du Marcassin"

par la compagnie Les Âmes Nocturnes

(Centre Culturel Louis Aragon).



MERCREDI 20 MARS

À partir de 15h30

(Sanvignes)

"Tralalère... Tralalire" : lectures d'histoires pour les enfants de 3 à 6 ans ouvert aux parents, ambiance ludique et sympathique, animation gratuite
(Bibliothèque André Malraux).

JEUDI 21 MARS-15H

(Le Breuil)

Après-midi dansant du CCAS

(salle du Morambeau).

VENDREDI 22 MARS-15H

(Le Breuil)

Semaine de la Poésie

"Ça tient chaud, Nougaro"

(bibliothèque municipale).

VENDREDI 22 MARS-18H

(Montchanin)

Spectacle "Les contes bleus du vin"

et remise des prix "Concours de poésie"

ADAC (Espace Tuilerie)

VENDREDI 22 ET DIMANCHE 23 MARS

(Montchanin)

Exposition Association de Collections

Montchanin (salle des fêtes).

SAMEDI 23 MARS-20H30

(Blanzly)

Concert de l'Orchestre des Verreries

(salle André Malraux à l'EVA).

DIMANCHE 24 MARS-17H

(Montchanin)

Cinéma "Bernadette" (Espace Tuilerie).

MERCREDI 27 MARS-17H

(Montchanin)

Marché des 4 saisons.

Centre ville.

LE MOIS DU POLAR À L'ESPACE CULTUREL LOUIS ARAGON (SAINT-VALLIER)

SAMEDI 9 MARS DE 9H15 À 10H45 & DE 11H À 12H30 :

Atelier police scientifique avec Lab71 (à partir de 8 ans).

VENDREDI 15 MARS À 20H30 :

Projection et débat "Le silence des agneaux" avec intervention de Christophe Royer, auteur de polar, et Sacha Erbel, criminologue.

SAMEDI 16 MARS À 10H :

Cluedo géant "Meurtre au rayon poésie".

DU 8 AU 29 MARS :

Exposition interactive "Lux in tenebris".

DIMANCHE 24 MARS À 15H :

Spectacle "Polar" par la compagnie La Clinquaille (à partir de 5 ans).

SAMEDI 30 MARS-14H30

(Montchanin)

Dictée ADAC (salle des fêtes).

DIMANCHE 31 MARS ET LUNDI 1ER AVRIL

(Montchanin)

Tournoi de Pâques JSMO (stade).

DU 5 AU 12 AVRIL

(Montchanin)

Exposition peinture Sandrine Gay.

SAMEDI 6 AVRIL-20H30

(Saint-Romain-sous-Gourdon)

Pièce de théâtre "Le Fauteuil" d'Yves Billot avec la troupe Ciron les Planches à la salle des fêtes.

SAMEDI 6 AVRIL-20H30

(Blanzey)

Concert de la batterie-fanfare (salle Malraux à l'EVA).

SAMEDI 6 AVRIL-14H À 17H30

(Saint-Vallier)

Faites pétiller votre santé !

Ateliers et démonstrations sportives par les associations, stands de prévention...

(COSEC Audin).

DIMANCHE 7 AVRIL-16H

(Saint-Vallier)

"Ça tient chaud Nougaro" : Tea time concert

(Centre Culturel Louis Aragon).

VENDREDI 12 AVRIL-20H30

(Torcy)

Compagnie de l'échange Théâtre : "Salade d'oseille". Une suite de saynètes sans économie pour l'absurde, l'étonnant et la drôlerie.

Centre Culturel C2

SAMEDI 13 AVRIL-20H

(Saint-Vallier)

"Ceci n'est pas un exercice"

du collectif Pourquoi Pas (COSEC Audin)

SAMEDI 13 AVRIL-EN SOIRÉE

(Blanzey)

Concert de la sauce piquante

(salle André Malraux à l'EVA).

DIMANCHE 14 AVRIL

(Montchanin)

Brocante Puces de Bourgogne du Sud.

Bois Bretoux.

MERCREDI 17 AVRIL-10H & 15H

(Saint-Vallier)

"Pourvu qu'on devienne des enfants"

de la compagnie Les enclumes.

Espace culturel Louis Aragon.

DIMANCHE 21 AVRIL-À PARTIR DE 8 HEURES

(Saint-Romain-sous-Gourdon)

Marche du pain perdu à partir

avec 3 circuits pour les marcheurs et 1 circuit VTT.

Restauration le midi et le soir.

DIMANCHE 21 AVRIL

(Montchanin)

Cinéma ADAC (espace Tuilerie).

DU 22 AU 26 AVRIL

(Montchanin)

Stage théâtre enfants (ADAC).

MERCREDI 24 AVRIL-10H & 15H

(Saint-Vallier)

"Même pas koustik" de la compagnie Méli Mômes.

Espace culturel Louis Aragon.

DIMANCHE 27 AVRIL

(Montchanin)

Soirée théâtre "Salade d'oseille" ADAC (Espace Tuilerie)

SAMEDI 27 AVRIL-20H30

(Torcy)

Compagnie À l'Ouest d'Eden Théâtre :

Solo de Clown "L'aquarium".

D'ingénue dont on se rit, la clowne Lulu nous attendrit et nous finissons par rire avec elle.

(Centre culturel du C2).

DIMANCHE 28 AVRIL

(Montchanin)

Journée vins et fromages du Comité des fêtes.

(salle de fêtes).

La CUCM

un lieu sûr

pour les
femmes

#SafePlace4Women



*Écoute des victimes,
signalement,
intervention,
accompagnement...*

**Creusot
Montceau**
Communauté Urbaine



Territoire De Tous Les Possibles